

RÉCUPERATION D'UN VÉHICULE MIS EN FOURRIÈRE



VOUS CONSTATEZ QUE VOTRE VÉHICULE A ÉTÉ ENLEVÉ:

Vous devez vous rendre à la Police Municipale pour obtenir une main levée sur présentation des papiers du véhicule. Pour obtenir la main levée, vous devez prouver que vous êtes le propriétaire du véhicule en présentant votre carte grise et une pièce d'identité.

Vous devez ensuite vous rendre à la fourrière avec la main levée que vous présentez au gérant. Vous payez au gérant les frais de fourrière (hors amende) et repartez avec votre véhicule.

Les formalités pour récupérer votre véhicule dépendent de la date à laquelle vous vous présentez à la fourrière et de l'état de votre véhicule.

> RÉCUPÉRATION DANS LES 3 JOURS :

Vous pouvez récupérer votre véhicule, après avoir acquitté les frais au gérant de fourrière. L'amende de Police est à payer de manière indépendante, son non-paiement n'empêche pas de récupérer son véhicule.

> RÉCUPÉRATION APRÈS 3 JOURS :

Si vous vous présentez plus de trois jours après la mise en fourrière, votre véhicule aura fait l'objet d'une expertise et les formalités seront différentes selon la catégorie dans laquelle il aura été classé :

- Véhicule pouvant être restitué en l'état.
- Véhicule ne pouvant être restitué à son propriétaire qu'après travaux indispensables ou contrôle technique.
- Véhicule hors d'état de circuler à détruire après expertise.

La notification de la mise en fourrière vous est envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception dans les délais légaux.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA FOURRIÈRE (SOCIÉTÉ A.D.A.P.L.):

- Du lundi au vendredi de de 9 heures à 12 heures et 14 heures à 18 heures.
- Le samedi, possibilité de récupérer un véhicule en appelant le numéro d'astreinte (04 68 60 53 36) uniquement si vous avez récupéré préalablement la main levée auprès de la Police Municipale (la Police Municipale est fermée le samedi).



Adresse et coordonnée téléphonique du prestataire : Société A.D.A.P.L.

295, rue Paul Sabatier - Zone Industrielle d'En Tourre 11400 CASTELNAUDARY

Tél. 04 68 60 53 36







Sarl Assistance Dépannage Autos Poids Lourds

295, rue Paul Sabatier - Zone Industrielle d'En Tourre - 11400 Castelnaudary

Tél. 24 h/24 : 04 68 60 53 36 - Fax : 04 68 60 52 88



Police Municipale - Mairie

Cours de la République - BP1100 - 11491 CASTELNAUDARY CEDEX Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

TARIFS FOURRIÈRE MUNICIPALE APPLICABLES AU 1 ^{ER} JUILLET 2016					
CATEGORIES DE VÉHICULES	IMMOBILISATION MATÉRIELLE	OPÉRATIONS PRÉALABLES	ENLÈVEMENT	GARDE Journalière	EXPERTISE
VOITURES Particulières	7,60 €	15,20 €	116,81€	6,19 €	61,00 €
VÉHICULES PL 44 T > PTAC > 19 T	7,60 €	22,90 €	274,40 €	9,20 €	91,50 €
VÉHICULES PL 19 T > PTAC > 7,5 T	7,60 €	22,90 €	213,40 €	9,20 €	91,50 €
VÉHICULES PL 7,5 T > PTAC > 3,5 T	7,60 €	22,90 €	122,00 €	9,20 €	91,50 €
AUTRES VÉHICULES IMMATRICULÉS	7,60 €	7,60 €	45,70 €	3,00 €	30,50 €
CYCLOMOTEURS, MOTOCYCLETTES, TRICYCLES À MOTEUR ET QUADRICYCLES À MOTEUR NON SOUMIS À RÉCEPTION	7,60 €	7,60 €	45,70 €	3,00 €	30,50 €